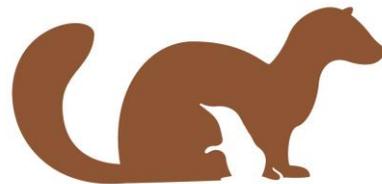


Observatoire National des Mammifères



SFEP M

SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

Réunion de présentation de l'ONM

16 avril 2019

MNHN, Paris

fanny.paperin@sfepm.org

L'Observatoire National des Mammifères

L'Observatoire National des Mammifères (ONM) coordonné par la SFPEM est un projet visant à **féderer les structures associatives** récoltant des données de toutes natures sur les Mammifères, mené en lien avec des partenaires institutionnels.

Il a pour objectifs d'évaluer et d'informer sur l'état et l'évolution des populations de mammifères et de leurs habitats, ainsi que sur les interactions entre Mammifères et société. Ces objectifs seront réalisés à partir d'une **expertise scientifique et collaborative et sur la base de l'agrégation -volontaire- des données** récoltées sur les Mammifères par le monde associatif dans un premier temps, par d'autres réseaux (FCEN, RNF,...) par la suite.

L'ONM doit à terme permettre ainsi d'agrèger des informations, d'analyser les connaissances, de proposer des indicateurs et de les mettre à disposition de tous, du grand public aux politiques publiques. Il a pour buts **d'accompagner les stratégies régionales et nationales de conservation des Mammifères, de répondre aux demandes des politiques internationales et nationales** et de permettre leur évaluation partagée.

L'objectif est aussi de faire évoluer cet Observatoire vers **un centre de ressources** (méthodes, données, informations, rapports, référentiels...) permettant de regrouper l'ensemble des informations disponibles sur les Mammifères et les travaux conduits en France par le monde associatif.

Les objectifs : mutualiser, valoriser, évaluer

Les principaux objectifs de l'ONM sont de :

- **Mutualiser** les connaissances, définir une déontologie et harmoniser les méthodologies et la collecte des données
- **Améliorer les connaissances** sur les espèces et leurs habitats, suivre l'évolution spatiale et temporelle des populations et des habitats, évaluer leurs états de conservation et identifier les menaces et pressions
- **Identifier les manques** de connaissances sur les espèces et les priorités en termes d'acquisition, aux niveaux national et local
- **Mettre à disposition** les connaissances sur les espèces et leur suivi, les actions de conservation et leurs résultats
- **Répondre aux demandes** des politiques publiques nationales et européennes, les évaluer et les faire évoluer

Le fonctionnement

Le fonctionnement

Les acteurs de l'ONM sont :

SFEPM

La SFEPM assure l'animation et le développement de l'ONM. Elle détient les droits d'usage de la plateforme et en assure la gestion et la promotion institutionnelle.

Associations

Les associations engagées dans l'ONM apportent leurs données et leur expertise selon les modalités convenues dans la *convention cadre de partenariat associatif*.

Partenaires

Des partenaires scientifiques, tel que le MNHN, ou institutionnels contribuent également à l'ONM.

Le fonctionnement

L'ONM est articulé selon 3 niveaux d'instance :



Il est chargé de définir concrètement la mise en œuvre des actions décidées par le Comité de Pilotage, de la bonne exécution des outils et référentiels et du pilotage du site dédié (identité, homogénéité).

Une fois par an, il réunit l'ensemble des signataires de la convention cadre pour évaluer le bon fonctionnement de l'Observatoire, décider des orientations de l'outil et des produits à développer.

Ils sont définis par groupe (Chiroptères, Petits mammifères, Carnivores...), chargés de la réalisation des outils nécessaires à la collecte, la validation et l'analyse des données.

Le fonctionnement

Les données

Les données agrégées dans la base de données de l'ONM sont à minima des données correspondant au format de la « Donnée Élémentaire d'Echange » (DEE) du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP). Elles pourront être complétées, selon la volonté des contributeurs, par d'autres attributs définis dans le but de mieux qualifier la donnée et d'améliorer son analyse et l'expertise finale. La nature des données recueillies est détaillée pour chacun des groupes taxonomiques représentés dans l'ONM.

La transmission

L'utilisation

Le fonctionnement

Les données

La transmission

La périodicité de transmission des données est annuelle. La SFEPM mettra en place des outils d'interopérabilité permettant le transfert et la conversion automatique des données du fichier des contributeurs vers la base de données de l'ONM.

La SFEPM ayant adhéré au SINP, les données collectées dans le cadre de l'ONM seront donc intégrées annuellement au SINP sous le format de DEE. Les contributeurs participant déjà au SINP pourront choisir de ne verser leurs données qu'à la base de l'ONM, à minima à la maille 10x10km, dans le format de leur choix. La SFEPM s'occupera ensuite de transférer les données standardisées au SINP.

L'utilisation

Le fonctionnement

Les données

La transmission

L'utilisation

L'utilisation d'une donnée est établie à partir de sa validation et des éventuelles limites de diffusion.

Chaque contributeur pourra extraire de la base ses propres données. En cas de projet nécessitant l'exploitation des données de plusieurs contributeurs, l'accord de toutes les parties concernées est nécessaire.

Toute demande extérieure d'extraction de données, portant sur le niveau national, devra être validée par le Comité de Pilotage. Si la demande concerne une échelle locale, la SFEPM renverra systématiquement vers les associations locales propriétaires des données.

Un centre de ressources

Un centre de ressources

L'ONM a vocation à rassembler l'ensemble des informations relatives aux Mammifères en France, afin de faciliter la mise à disposition des connaissances et l'harmonisation des protocoles et des pratiques. Il centralise ainsi :

Des outils méthodologiques

- › Protocoles et méthodes de suivi et d'inventaire
- › Chartes de déontologie associées
- › Plans d'échantillonnage
- › Guides de détermination
- › Recommandations et guides pour identifier, évaluer et surveiller les menaces

Des référentiels

Des outils de validation

Des connaissances et matériels d'information

Un centre de ressources

L'ONM a vocation à rassembler l'ensemble des informations relatives aux Mammifères en France, afin de faciliter la mise à disposition des connaissances et l'harmonisation des protocoles et des pratiques. Il centralise ainsi :

Des outils méthodologiques

Des référentiels

- › Taxonomique (sur la base de TaxRef)
- › Biométrie
- › Acoustique
- › D'utilisation de l'habitat
- › Statuts administratifs, légaux et moraux (Listes rouges, protection nationale, DHFF, Convention de Berne...)

Des outils de validation

Des connaissances et matériels d'information

Un centre de ressources

L'ONM a vocation à rassembler l'ensemble des informations relatives aux Mammifères en France, afin de faciliter la mise à disposition des connaissances et l'harmonisation des protocoles et des pratiques. Il centralise ainsi :

Des outils méthodologiques

Des référentiels

Des outils de validation

Basés sur la combinaison de référentiels établis par un comité d'experts :

- › Référentiel phénologique
- › Référentiel géographique
- › Référentiel de fiabilité de la méthode

Des connaissances et matériels d'information

Un centre de ressources

L'ONM a vocation à rassembler l'ensemble des informations relatives aux Mammifères en France, afin de faciliter la mise à disposition des connaissances et l'harmonisation des protocoles et des pratiques. Il centralise ainsi :

Des outils méthodologiques

Des référentiels

Des outils de validation

Des connaissances et matériels d'information

- › Rapports, mémoires et recueils
- › Présentations, photos
- › Matériel pour conférences, animations

Un centre de ressources

L'ONM a vocation à rassembler l'ensemble des informations relatives aux Mammifères en France, afin de faciliter la mise à disposition des connaissances et l'harmonisation des protocoles et des pratiques. Il centralise ainsi :

Des outils méthodologiques

Des référentiels

Des outils de validation

Des connaissances et matériels d'information

L'ONM est également une plateforme d'échanges, par la centralisation et la diffusion de programmes et d'actions en cours mais aussi d'événements, de formations... A terme, il fera également le lien vers les bibliothèques de documentation existantes.

Des productions

Des productions

Sur la base de l'agrégation des données, l'ONM permettra la création et l'actualisation de productions diverses telles que :

- ▶ Des **atlas dynamiques**

ex. voir ci-après « Des productions : atlas en ligne »

- ▶ Des **tendances** permettant de dresser un état objectif des populations et de leurs habitats, ainsi que leur évolution géographique et temporelle. Des **indicateurs** seront également définis pour suivre l'évolution des pratiques et des connaissances.

ex. suivi des tendances de population d'une espèce, indicateur de la pression d'observation

- ▶ Des **publications** (atlas, synthèse, articles, communications, rapports, expertises européennes...) d'envergure nationale ou suprarégionale, pilotées par la SFPEM ou toute autre structure dans la mesure où les contributeurs ont donné leur accord.

ex. Rapportage N2000, Listes Rouges

Des productions : atlas en ligne

L'atlas en ligne des Mammifères sauvages de France est un des produits de l'ONM, permis par la mise en commun des données à une échelle nationale. Il se découpe en plusieurs modules taxonomiques : Chiroptères, Carnivores, Petits Mammifères...

Deux types de restitution sont proposés :

- Le **nombre d'observations** par entité géographique
- Le **nombre d'espèces** recensées par entité géographique

Des outils sont disponibles afin d'apporter un niveau d'analyse à ces restitutions :

Des requêtes d'interrogation des données

Des croisements avec des informations spatialisées

Des productions : atlas en ligne

Des requêtes d'interrogation des données

- › Par **espèce ou plurispécifique** : les groupes d'espèces peuvent être formés à partir du statut légal/moral/administratif (ex. EN, CR, VU), par traits communs (ex. régime alimentaire) ...
- › Par **entité géographique** : par défaut, la restitution cartographique se fait sur un maillage de **10x10 km** mais il est possible pour certains taxons de sélectionner une représentation différente (ex. cartographie des données ponctuelles de mortalité de la Loutre d'Europe).
- › Par **période temporelle**
- › Par **technique d'inventaire**, de **protocole...** ou par **type de contact** (ex. données acoustiques)
- › Par **statut biologique** ou **phénologique** (ex. migrateur, sédentaire, erratique, hibernant...)
- › Par **statut de l'observation** : par défaut, les données de présence sont affichées mais il est possible d'afficher uniquement les données d'absence vérifiées.

Des croisements avec des informations spatialisées

Des productions : atlas en ligne

Des requêtes d'interrogation des données

Des croisements avec des informations spatialisées

- › Sur la **composition du territoire** : occupation des sols, réseau hydrographique...
- › Sur les **pressions** : densité des routes, implantation de parcs éoliens, pollution lumineuse...
- › Sur des **stratégies de conservation** : TVB, trame noire, N2000, ZNIEFF...

Des productions : atlas en ligne

Des requêtes d'interrogation des données

Des croisements avec des informations spatialisées

Des informations attributaires sur chacune des données sont également disponibles telles que :

- Liste des **jeux de données** transmis
- Liste des organismes **observateurs**/des observateurs
- **Dates** de la première et dernière mention de l'espèce dans l'entité géographique
- ...

Lien vers la version de démonstration : <http://91.134.136.63/atlas/>

Quelles perspectives ?

Quelles perspectives ?

L'ONM a vocation à être un outil évolutif et les prochains mois seront notamment consacrés à :

- L'intégration des **données** des associations souhaitant s'engager dans les modules taxonomiques disponibles au sein de la base de données de l'ONM (Chiroptères et Loutre)
- L'intégration des différentes **ressources** déjà existantes (publications, protocoles, référentiels...)
- Le développement des **nouveaux modules** taxonomiques (Petits Mammifères) et des modules pour l'Outre-mer
- La création des différentes **grilles de validation** par un comité d'experts

La SFPEM s'engage à faire la promotion de l'ONM auprès des associations locales et des différents partenaires. Elle présentera notamment l'ONM – volet Chiroptère dans le cadre du COPIL du PNA Chiroptère (Action 1) qui se tiendra en mai.